

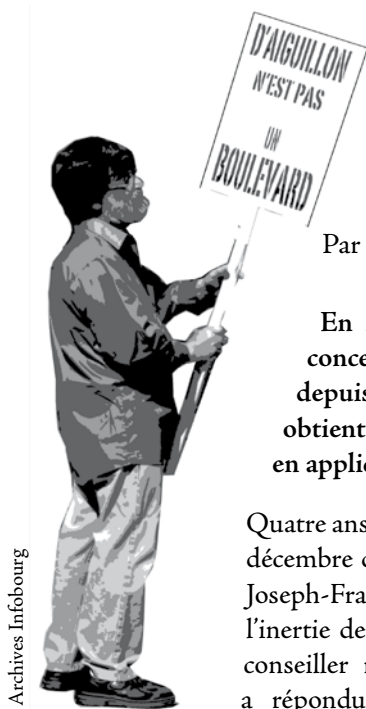
L'INFO BOURG

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Décembre 2008

Consultation publique sur la circulation de transit

Le nerf de la guerre



Archives Infobourg

«On peut voir un immobilisme flagrant de la Ville de Québec. En quatre ans, il aurait pu se faire quelque chose et s'en installer des panneaux.»

- un commerçant et ex-résidant du quartier

Par Daniel Houle

En 2004, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a tenu une consultation publique concernant la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon, dont le volume ne cesse de croître depuis des années. La Division du transport de la Ville de Québec y présente un scénario qui obtient l'aval des résidents et résidentes présents. Or, la solution adoptée n'a jamais été mise en application et aucun suivi n'a été fait.

Quatre ans plus tard, le soir du jeudi 4 décembre dernier, à l'école secondaire Joseph-François-Perrault, face à l'inertie de la Ville dans le dossier, le conseiller municipal Pierre Maheux a répondu aux appels du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et a tenu encore une autre consultation publique. Cette fois, au lieu de soumettre des propositions constructives, Marc des Rivières, le directeur de la Division du transport de la Ville de Québec, a fait l'éloge de l'inaction face au problème de la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon.

Armé d'un diaporama, de statistiques et d'un ton tranchant, tel un samurai municipal, M. des Rivières a taillé en pièces chacun des scénarios envisagés, dont une variante de la proposition qu'il avait lui-même présentée quatre ans plus tôt et qui avait alors été adoptée.

M. des Rivières a essayé par tous les moyens de nous convaincre de son expertise dans le domaine. À en juger par la longue file de personnes qui attendaient pour se plaindre du volume élevé de circulation de transit, il n'a visiblement pas réussi à les convaincre de sa volonté à trouver une solution viable.

Ce soir-là, parmi ceux et celles qui ont attendu patiemment leur tour au micro pour s'adresser à M. des Rivières, Carole Lefebvre, la directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste, a dit ceci : « Ma priorité, lorsque je rentre à l'école le matin, c'est d'assurer la sécurité des enfants de l'école. Par contre, avant qu'ils arrivent le matin et lorsqu'ils sortent de la cour d'école le soir, je dois me fier à votre jugement pour assurer leur sécurité. »

Si M. des Rivières n'a pas pu convaincre les gens de sa volonté réelle de s'investir dans le dossier, il a toutefois offert quelques mesures de sécurité, dont l'ajout de deux arrêts obligatoires et d'une signalisation de zone scolaire. Ces mesures, qui ne devraient cependant pas avoir un effet sur le volume de la circulation de transit, sont réclamées par les résidents et les résidentes depuis 2002.

Par contre, pour le problème central de la circulation de transit, le nerf de la guerre, rien n'a été proposé. Mettant à l'épreuve la patience des résidents et résidentes du quartier Saint-Jean-Baptiste, M. des Rivières leur a demandé d'attendre la réfection en 2010, qui sera l'occasion d'aménager la rue de manière à décourager le transit. Les consultations publiques à ce sujet devraient se tenir en mars ou en avril 2009. **Avis aux personnes intéressées!**

Mesures en attendant (... Godot ?)

Les mesures que le directeur de la division des transports s'engage à mettre en place à court terme :

1. Installer un panneau d'arrêt à l'intersection des rues d'Aiguillon, Saint-Augustin et Sainte-Marie dans un délai maximal de 2 mois; combiner cet ajout avec le marquage au sol de la ligne d'arrêt dans un délai de 6 mois;
2. Donner le statut de zone scolaire au tronçon de la rue d'Aiguillon compris entre les rues Deligny (et peut-être Sainte-Claire) et Sutherland, et y installer la signalisation pertinente dans un délai maximal de 4 mois;

3. Interdire le camionnage en transit dans un délai de 4 mois;
4. Installer d'ici deux mois une signalisation à caractère informative à l'entrée de la rue d'Aiguillon indiquant aux automobilistes qu'ils entrent dans un quartier résidentiel. Par la suite, utiliser un plus gros panneau à message variable.
5. Envisager s'il est requis d'ajouter un brigadier scolaire au coin de la rue Sutherland, et ce, dans un délai de deux mois. Si cela n'est pas requis, baliser un cheminement scolaire tracé au sol pour les enfants.

Contraventions aux piétons dans le faubourg!

Par Nadine Davignon



Saviez-vous que vous pourriez écopier d'une contravention pour avoir marché dans les rues résidentielles du faubourg Saint-Jean? C'est pourtant de qui est arrivé à David Johnson en avril dernier.

« Comme à tous les jours, je montais la rue Deligny pour aller prendre l'autobus avec mon fils dans les bras. » Un policier en voiture l'a alors interpellé et lui a demandé de marcher sur le trottoir. Monsieur Johnson ne nuisait pourtant pas au passage du véhicule. Il a donc refusé. Le policier lui a dit qu'il était obligé de lui donner une contravention de 37\$.

« J'emprunte la rue car je trouve cela plus sécuritaire et plus confortable. » Les trottoirs du quartier sont souvent en très mauvais état ou enneigés. En hiver, il est dangereux de recevoir la neige ou la glace qui tombe des toits. De plus, les piétons ont une meilleure visibilité aux intersections et les automobilistes les voient aussi beaucoup mieux. « Et les portes des appartements ne s'ouvrent pas dans notre visage! »

Le juge de la cour municipale lui a dit que selon la loi, à moins qu'il soit impossible d'utiliser les trottoirs, les piétons sont obligés d'y circuler. C'est sur cet argument que David Johnson a décidé de contester la décision du juge. « Ce n'est pas impossible de marcher sur le trottoir, mais ce n'est pas raisonnable. C'est plus dangereux et moins confortable! » Il croit fermement que les piétons doivent être respectés. Il souligne que la loi semble être rédigée uniquement pour faciliter l'efficacité des transports automobiles, au détriment des piétons et des cyclistes. « Beaucoup de gens dans mon quartier trouvent que la voiture est une nuisance, même ceux qui en possèdent une. Elle prend beaucoup d'espace, elle est dangereuse pour les enfants, elle est bruyante et elle pollue l'air. » Pourquoi alors les règlements municipaux la favoriseraient-ils? Pourquoi est-on prêt à condamner aussi facilement ceux qui se déplacent autrement?

Le coût financier et le temps nécessaire à la contestation de sa contravention sont amplement plus élevés que 37\$. « Je pense que ça me coûtera environ 500\$ pour faire cheminer mon dossier en appel. Sans compter mon temps! » C'est donc pour des motifs idéologiques et de justice que monsieur Johnson poursuit ses démarches. La cour municipale devrait entendre son appel au printemps 2009.

EN ENCART :

GUIDE DE SURVIE DES LOCATAIRES

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 5 fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nadine Davignon, Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré et Paul-André Perron.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop.

Photographies et illustrations: Étienne Grandmont, Malcom Reid, Entraide du Faubourg, Annie Lalande, Google, Ville de Québec.

Correction : Catherine Duchesneau
cath_duch@hotmail.com

Infographie : Vania Wright-Larin

Publicité : Nicolas Lefebvre Legault
(418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, Qc, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.



PRESSE-TOI À GAUCHE!

Une tribune
pour la
gauche
québécoise
en marche

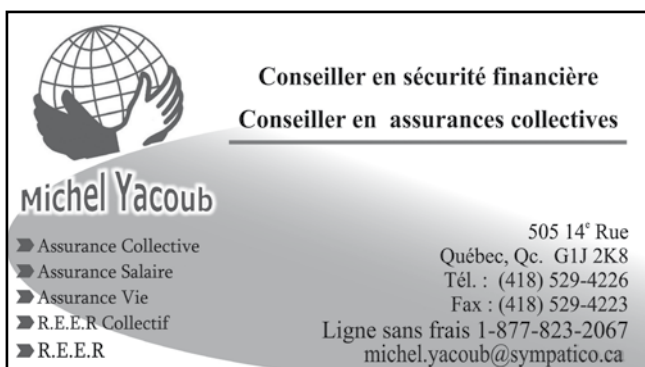
www.pressegauche.org



**Votre tabagie
de quartier...
depuis 1923!**

620, rue Saint-Jean
Tél.: 522-5923

Billets de bus - café
revues du monde - bières



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

La Résidence Grande-Allée

La communauté flouée par les promoteurs

Par Nicolas Lefebvre Legault

Ce sont finalement des condos qui vont remplacer les loyers à prix modique de la Résidence Grande-Allée, ainsi que la chapelle des Franciscaines. Une fois de plus, la communauté a été flouée par des promoteurs privés peu scrupuleux.

La Résidence Grande-Allée était, jusqu'au milieu des années 2000, une propriété de la Ville de Québec. On y trouvait plus de 120 chambres avec services et 22 logements. Le tout servait à loger, notamment grâce à des suppléments au loyer, les personnes âgées sans le sous du quartier. Lors des négociations devant mener à la vente, la Ville a assuré que « l'acheteur [s'était] engagé à conserver la vocation sociale » de l'ensemble.

Or, dès la prise de possession des lieux, la compagnie 9150-2187 Québec inc, une compagnie à numéro appartenant à Michel Cadrin, entreprend des pressions pour vider les lieux, démolir et « repartir en neuf ». Appuyés par le Bureau d'animation et information logement (BAIL), une poignée de locataires résistent.

Devant la Régie du logement, la Ville et les médias, les promoteurs affirment que leur projet est de « construire 38 unités de condominium pour personnes retraitées autonomes ou en légère perte d'autonomie, 178 unités locatives pour personnes retraitées autonomes ou en légère perte d'autonomie et 32 unités de soins ».

Or, on apprend dans *Le Soleil* du 3 novembre que « le nouveau projet domiciliaire, qui sera érigé sur les ruines de la chapelle des Franciscaines, comprendra une centaine de condos dans la première phase d'un complexe qui comptera environ 280 unités ». Exit les personnes âgées, exit les logements locatifs.

Malgré des démarches répétées auprès des élus, jamais la Ville de Québec n'a fait le moindre effort pour tenter de faire respecter les droits des locataires, ni même les soi-disant engagements des promoteurs. La Ville a vendu, à rabais! Et elle s'en est lavée les mains. On s'est fait avoir, il n'y a pas d'autres mots.

Vers une rue partagée sur Sainte-Claire

Début des travaux du comité de travail

(VL) Tel qu'annoncé dans le dernier numéro de *L'Infobourg*, les membres du comité aménagement du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ont participé, le 6 novembre dernier, à une première rencontre de travail réunissant le comité, des représentants du conseil de quartier, l'architecte chargée de dessiner le concept de réaménagement de la rue et l'architecte du Service de l'aménagement du territoire de la Ville. La rencontre fut très positive, tous et toutes étaient d'accord sur les principes sous-tendant le projet. Un échancier de travail et une démarche de consultation y ont

été présentés. Dans les prochaines semaines, l'architecte travaille sur un concept qui sera soumis au comité lors d'une seconde rencontre à l'hiver. Au printemps, la Ville devrait procéder à l'embauche des consultants qui réaliseront les plans et devis. D'ici là, le concept retravaillé sera soumis aux résidentes et résidents du quartier. Les travaux devraient se faire en 2010. La rue partagée semble bel et bien en voie de se matérialiser : une nouvelle encourageante pour tous les citoyennes et citoyens qui se mobilisent pour améliorer leur milieu de vie.

Ascenseur du Faubourg

Des cyclistes inquiets et essoufflés

Par Jean Beaudoin Lemieux

L'ascenseur du Faubourg, un lien entre la haute-ville et la basse-ville pour les cyclistes ? Rien n'est moins sûr. Pour l'instant, il n'est plus possible d'avoir accès à l'ascenseur du Faubourg lorsque l'on est cycliste. En effet, le concessionnaire du restaurant, situé au rez-de-chaussée de l'ascenseur, a posé des affiches interdisant l'accès aux vélos. Prochainement, la Ville va s'approprier à déposer son plan triennal d'investissement (TPI) qui fera part notamment de sa politique en matière de pistes cyclables sur l'ensemble de son territoire. Il est à espérer que cette politique tiendra compte de l'aspect géographique de la région et plus

particulièrement du centre-ville où les dénivellations sont très importantes entre la haute-ville et la basse-ville. Les cyclistes ne sont pas tous des athlètes olympiques et ne sont pas tous dans la vingtaine. Si la ville souhaite encourager le transport à vélo, elle doit faire en sorte de faciliter l'accès aux différents quartiers. L'ascenseur du Faubourg constituait jusqu'à récemment le seul équipement mécanique pour les cyclistes reliant Saint-Jean-Baptiste à Saint-Roch. Il est maintenant coupé. Il semble que des accommodements mineurs entre la Ville et le concessionnaire pourraient permettre de trouver une solution.

Postes de brigadiers scolaires menacés : le statu quo est maintenu

(VL) En marge de la consultation publique sur la circulation de transit, le conseiller municipal du district des Faubourgs a affirmé formellement aux résidents qui l'ont questionné

sur cette possibilité, qu'il n'y aurait ni coupure de postes de brigadiers, ni réduction des heures de service aux abords de l'école Saint-Jean-Baptiste.

4% de la pub gouvernementale aux médias communautaires

(AL) En 1995, le gouvernement du Québec demandait à ses ministères et organismes de réserver au moins 4% de leurs dépenses de placement publicitaire aux médias communautaires (journaux, radios, télévisions). En 2007-2008, cette proportion n'a pourtant atteint que 2,5%, ce qui est déplorable. Le tout récent Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif réaffirme l'objectif de 4%

et en confie la réalisation au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Votre journal *L'Infobourg* n'est pas considéré comme un média communautaire, mais il se réjouit que des confrères aient accès à davantage de financement par la publicité gouvernementale.

Harmonisation des règlements de zonage :

Y'a-t-il anguille sous roche ?

Par Véronique Laflamme

La Ville de Québec tente-elle de changer en douce la vocation du secteur de l'îlot d'Aiguillon? C'est ce que laisse entendre une étude attentive des différents documents disponibles sur l'harmonisation des règlements de zonage, un processus qui ne devait pourtant pas avoir d'impact sur le quartier.

La Ville est sur le point de mener à terme les travaux d'harmonisation des onze réglementations sur l'urbanisme héritées des anciennes villes. Un processus de consultation publique en plusieurs étapes est actuellement en cours afin de permettre à la population de participer et de bonifier les projets de règlement adoptés par les élus.

Avec ou sans impact?

Étant donné que le règlement de zonage de tout le quartier a été révisé en 2002, dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur de quartier, les représentants et représentantes de la Ville (conseiller municipal et urbanistes) ont toujours affirmé que l'harmonisation réglementaire d'urbanisme n'aurait pas d'impact majeur sur le zonage déjà en vigueur dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. La protection des zones résidentielles et les hauteurs permises sont maintenues, ce qui n'annonce pas de nouvelle menace à la trame urbaine du faubourg.

Le seul hic? On change carrément la vocation du secteur de l'îlot d'Aiguillon (quadrilatère situé entre les rues Richelieu, d'Aiguillon et Honoré-Mercier). De fait, on déplace ce terrain situé dans une zone résidentielle dans la zone Honoré-Mercier, qui permet des usages autres que l'habitation ainsi qu'une hauteur plus importante des bâtiments (16 m plutôt que 13 m). Cela laisse craindre le retour d'un projet de construction comme celui qui avait été présenté lors de la consultation publique tenue par le conseil de quartier en juin 2007 (voir illustration), projet que les résidentes et résidents présents avaient refusé par une très forte majorité. À l'époque, le Comité populaire avait fait valoir qu'un projet situé sur la rue d'Aiguillon



Source : site Web de la Ville de Québec (<http://www.ville.quebec.qc.ca>)

Le concept proposé et rejeté en juin 2007 pour l'îlot d'Aiguillon.

devenait s'intégrer au faubourg Saint-Jean et que les nouvelles constructions devaient être une extension de la trame urbaine du quartier plutôt que l'inverse. Par ailleurs, plusieurs craintes avaient été exprimées sur l'impact négatif sur la circulation automobile que l'usage et l'implantation de ce type de bâtiment pourraient avoir.

Consultation en janvier

Les projets de règlement sur l'urbanisme harmonisés ont été déposés au conseil municipal le 17 novembre 2008 et aux conseils d'arrondissement le 18 novembre 2008. Ces projets de règlement sont supposés tenir compte des opinions émises au cours de la phase de consultation préliminaire du printemps 2008. Le dépôt des projets de règlement marque le début du processus de consultation. Des assemblées publiques de consultation seront tenues en janvier 2009 afin d'entendre quiconque désire formuler un commentaire ou une demande concernant l'un des projets de règlement. Une assemblée aura lieu pour chacun des 8 règlements d'arrondissement et une autre assemblée

aura lieu pour entendre les commentaires concernant le règlement d'harmonisation. Pour le règlement de l'arrondissement de La Cité, l'assemblée de consultation aura lieu le 21 janvier.

Toute cette démarche de consultation débouchera sur l'adoption d'un règlement d'harmonisation pour l'ensemble de la ville (adopté par le conseil municipal) et d'un règlement sur l'urbanisme pour chacun des arrondissements (adopté par chaque conseil d'arrondissement). L'adoption de la nouvelle réglementation est prévue en mars 2009.

Le Comité populaire profitera de l'occasion offerte par la révision du règlement de zonage pour demander qu'on revoie le zonage du terrain de l'ex-patro Saint-Vincent-de-Paul, imposé par le comité exécutif de la ville en 1989. Le comité de citoyens et citoyennes souhaite qu'on retire l'hôtellerie des usages permis sur le terrain de l'ex-église Saint-Vincent-de-Paul. La Ville pourrait également limiter le pourcentage de la superficie occupée par la fonction hôtelière.

Rassemblement pour le contrôle des loyers

Par Nicolas Lefebvre Legault

Des centaines de locataires ont manifesté à Québec, le 18 novembre dernier, à l'initiative du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). Le RCLALQ a de nouveau interpellé les partis politiques sur la question du contrôle des loyers et du registre des baux.

Les manifestantes et manifestants, après leur rassemblement sur le parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste, ont marché sur la rue Saint-Jean jusqu'au Capitole de Québec où le ministre des Affaires municipales et des Régions (MAMR) participait à la 13^e édition des prix Innovation en infrastructures municipales.

Parodiant et précédant ce ministre, le RCLALQ a voulu décerner ses propres prix, des «méprix» en matière d'habitation. Les propriétaires ont reçu le premier «méprix», un «profitör» pour les hausses les plus abusives de loyers. La Régie du logement a obtenu une mention spéciale, la

Régie d'or (Régie dort) pour son inefficacité à contrôler les loyers. Enfin, ce sont les partis politiques qui ont reçu un «méprix» hommage pour leur absence d'engagement en matière de logement. France Émond, porte-parole du RCLALQ, est médusée par le silence des partis politiques : «Nous voulons des engagements sérieux. Messieurs Charest et Dumont, Madame Marois, il y a 1 259 460 ménages locataires au Québec qui attendent une réponse claire à une question simple. Aurons-nous enfin, oui ou non, un contrôle obligatoire des loyers?» Le silence, comme d'habitude, fut la seule réponse des politiciennes et politiciens.



Photo : Étienne Grandmont

Nicole Dionne, coordonnatrice du Bureau d'animation et d'information logement du Québec Métro (BAIL), s'adresse à la foule avant le début de la marche.



Être là quand ça se passe

Par Malcolm Reid, envoyé spécial

Être, par exemple, au café St. Clair, dans Brooklyn, mardi le 4 novembre 2008.

Le temps s'approchait où les États-Unis allaient élire leur premier président noir. Réjeanne et moi, nous avons suivi la lutte des Noirs pour l'égalité depuis les années 1960. Le pays était juste à côté de nous. Il ne fallait pas manquer ça.

Nous avons quitté la maison de notre ami Rashid, dans le quartier Boerum Hill de Brooklyn. C'était le jour du vote. Nous marchions sur Atlantic Avenue, la rue Saint-Jean de cette partie de New York.

Dans les boutiques le long d'Atlantic, les slogans obamistes étaient parfois changés pour s'accorder avec le quartier: «Change Brooklyn can believe in». Une boutique de mode a mis des masques Obama en caoutchouc sur tous ses mannequins, y compris sur ceux en minijupe. Il n'y avait de signes de vie ou de sympathie McCain-Palin nulle part.

Nous avons repéré le café St. Clair, un restaurant du coin comme on les aime. On se glisse dans une cabine. On commande le breakfast special. «Huevos fritos,» dis-je au serveur. Il répond: «Claro, señor».

Deux dames noires dans la cinquantaine entrent dans la cabine derrière nous. Très classe ouvrière. Je leur demande si elles ont voté.

«On s'en va voter. On ne sait pas quel va être le résultat, mais ... on guette un résultat Obama.»

«Nous aussi. Nous, on vient du Canada. Du Québec. Chez nous, tout le monde dit que votre victoire est quasi sûre.»

«New York n'est pas tout le pays, mais on espère, on espère.»

Une gang de quatre se glisse à une table à côté des grandes fenêtres. Ils sont des travailleurs d'élection d'Obama, trois femmes et un gars, jeunes.

«Moi, je m'appelle Heather. Je viens d'Irlande», dit une des filles, toute mince, avec des jeans déchirés aux genoux, «punk style». Il y en a qui l'entendent dans mon accent, il y en a qui ne l'entendent pas, qui disent que je parle comme une New-Yorkaise.»

Deux autres ont grandi dans Brooklyn, un des cinq bourgs fédérés de New-York City.

Dan, le mâle du quatuor, est dans la cinquantaine et a un fils rocker, batteur et parolier pour le groupe So-So Glows. «Je dis à mon fils qu'il est chanceux qu'Obama ait percé sur la scène. Avant ça, sa génération n'avait pas beaucoup de héros. Ce n'est pas comme quand j'étais sur mon campus, en train de protester contre la Guerre du Vietnam. Là, on avait des héros. Quelque chose de cette époque refait surface maintenant.»

Je lui demande : «est-ce que vous êtes tous des gens du Parti démocrate, section Brooklyn?» «Aucun de nous n'est démocrate, dit Dan. Nous sommes là-dedans à cause de

Barack Obama.» Il est sous-entendu que c'est l'avènement d'un homme de couleur aux commandes de cet empire, jadis si anti-noirs, qui est la grande affaire. Mais aussi l'allure progressiste de l'homme. Sa vie de jeune homme dans les mouvements populaires dans le ghetto de Altgeld, à Chicago. Son art oratoire, qui rappelle Martin Luther King. Sa façon hésitante de parler dans les entrevues, comme s'il réfléchissait tout le temps. Sa promesse d'achever la guerre en Irak, de fermer le camp de torture de Guantanamo. Et son sex-appeal!

La quatrième personne est une femme, une femme de type latino-américain. Elle s'appelle Sadhis. «Un nom rare, oui, mais mes parents l'aimaient. J'ai grandi au Nicaragua. Je suis médecin.» Sadhis nous dit qu'elle vient d'une famille un peu célèbre au Nicaragua, libérale et littéraire. Un de ses grands-pères est un Señor Ortiz, un poète reconnu, dans le pays de l'inventeur de la poésie modernista en espagnol, Rubén Dario. Elle semble être de gauche et elle voit la vague Obama comme un élément de renouveau qui est en cours dans toute l'Amérique et le monde. «Les choses changent, dit Sadhis. Les femmes, spécialement, nous sommes en train de changer la société...»

Notre round table discussion finie, nous ressortons sur Atlantic Avenue. C'est une journée d'automne magnifique, pleine de feuilles rouges. C'est la constitution américaine qui, dès 1790, désigna ce jour du 21e siècle comme jour d'élection présidentielle. «Le premier mardi de novembre, chaque année bissextile ...»

Nous retournons chez Rashid, un Noir de 73 ans, un homme de gauche, qui est sceptique concernant l'élection d'un Noir à la présidence de son pays. Il le restera jusqu'à 22 heures ce soir-là, devant la télévision, et puis se laissera convaincre. Et un sourire remplira son visage.

VOUS PRÉVOYEZ UNE DÉGUSTATION BIÈRES - FROMAGES - CHARCUTERIES

Alors pensez **ÉPICERIE J.A. MOISAN** et son cru **LA MOISAN**

MOISAN vous propose SA BIÈRE, une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromages et charcuteries. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs. On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

LA MOISAN! PARLES MOIS'EN...

Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.
La livraison de 15 h est gratuite!

522-4889,
850, rue Saint-Jean

« Stay by me, Diana! »

Chanson de Paul Anka, 1957

Par Malcolm Reid

Le restaurant Diana est fermé et la fermeture de cette institution vaut bien un récit, une évocation.

J'ai appelé Madame Koula Aaron à sa maison à Sainte-Foy et je lui ai dit que nous étions tristes de ne plus avoir son restaurant dans notre quartier.

– C'est bien, dit-elle. Merci! Mais ça va rouvrir dans quelques semaines. Je ne peux pas en dire plus.

– Mais vous, vous prenez votre retraite?

– Moi, je prends ma retraite.

Et juste comme j'achevais mon article, une affiche est parue dans la fenêtre noire du restaurant: « Le restaurant Diana se refait une beauté. Nouvelle administration, Frank et Alexandre. » Ça voudrait dire qu'on conservera le nom Diana ?

Sur le mur du restaurant Diana, il y avait les trente premiers permis de boisson délivrés par les gouvernements Duplessis et Lesage. On apprenait ainsi que le restaurant s'était ouvert après la Deuxième Guerre mondiale.

Les propriétaires étaient un couple d'immigrants grecs, monsieur et madame Aaron. Ils faisant fonctionner le café ensemble. C'était un café canadien, offrant steak, hamburger, pouding au riz, etc. Les patates frites de cette époque du Diana étaient spécialement impressionnantes: larges, longues, légèrement brunies.

J'ai souvent songé au fait que dans les premières années du Diana, une guerre civile faisait rage en Grèce. Quand les armes se sont tues, en 1949, le Diana avait alors cinq ans. Le jeune couple avait eu la chance d'être déjà établi au Canada et de ne pas vivre les bombes et les mitraillettes.

Vers 1980, le couple, devenu vieux, a quitté la scène, et leur fils John a pris la relève. John a épousé une belle brune arrivée de l'île de Naxos, en Grèce. C'était Koula. John, Québécois de naissance, était un mince et énergique cuisinier de pizzas. Dans les nuits hippies de Québec, on

voyait souvent John ou Koula dans la vitrine du Diana, en train de flipper et de pétrir la pâte avant de la mettre au four. La pizza était désormais en vedette au Diana et quelques plats grecs gagnaient en popularité: pikoulia, souvlaki, spanakopita, etc.

John et Koula ont fait des changements. Les vieilles cabines, avec leurs crochets de nickel pour les manteaux, ont été abattues. De belles banquettes modernes les ont remplacées. Il n'y avait pas beaucoup de place pour improviser avec des éléments de décor moderne au Diana! Le restaurant était si étroit, un long corridor allant vers l'arrière, où se trouvait la mystérieuse cuisine. La famille semblait aimer la petite taille de leur café, l'accepter, ajoutant seulement une salle à dîner en haut pour l'heure du lunch. John est mort jeune, laissant Koula seule en charge pendant plusieurs décennies.

C'était l'emplacement qui était l'atout, ainsi que le menu varié et les prix modestes. Des écrivains, moi le premier, venaient y écrire des fois. Mais le plus souvent, ce sont des ados qui y venaient à la fin de leur sortie au théâtre. Ou des hippies des années 1970. Ou des syndicalistes en congrès au Hilton. Ou des touristes de Saskatoon. Ou des téléphonistes de chez Bell et des profs de chez O'Sullivan. La famille Aaron était très « family values ». Elle a gardé le restaurant pluraliste et n'a pas encouragé un look particulier. Elle a été « open » et chez Diana la chasseresse vierge (on voyait au menu le portrait de cette déesse qui a probablement donné son nom au restaurant), gais et straights ont toujours été les bienvenus.

Une nouvelle génération poussait. John et Koula ont eu beaucoup d'enfants, qui sont aujourd'hui dans la trentaine. Il y a Flora, qui a servi aux tables longtemps, puis qui s'est mariée avec un citoyen grec et s'est installée près d'Athènes. Il y a sa sœur Marina, qui s'est mariée et a eu des enfants, mais qui est revenue servir aux tables après s'être absentée un moment. Et il y avait le fils de la famille, Louis.

Une nuit, ce printemps, Louis était en devoir au café, et moi je lisais dans une des cabines du côté ouest, sous le tableau de Yukio Tanobe où on voit un autre café Diana,



à Montréal. Un jeune homme arriva avec son accordéon. L'ambiance était « 400e ».

«Est-ce que je peux jouer quelque chose?», dit-il.

Louis hochait la tête.

Le Diana n'avait jamais présenté de spectacles avant. Celui-ci était pour trois personnes et était un chant du cygne.

Louis ne semble pas avoir décidé de donner un deuxième siècle d'Aaron au Diana! Les Aaron ont vendu le petit resto sympa du quartier. Nous nous demandons pour quel style le successeur optera. Nous savons que les chaînes comme McDo et Tim Horton prennent aujourd'hui la fonction snack-bar dans nos quartiers. Le restaurant du coin ne semble pas vouloir survivre au 21e siècle, même si le Diana a été rempli jusqu'à la fin. Saint-Jean-Baptiste a ainsi résisté aux chaînes. Même si la chaîne granola «Le Commensal» est dans le quartier et malgré que deux restos locaux soient devenus des chaînes, Chez Victor et la Piazzeta, nous n'avons toujours pas de Mikes, de Burger King ou de Colonel Sanders.

Mais aujourd'hui, la résistance est plus dure, je pense.

La fin de Création Suzanne

(NLL) Une personne non avisée pourrait croire, en se promenant sur la rue Saint-Jean, que la crise économique frappe précocement notre quartier! En effet, au moment d'écrire ces lignes, on compte plusieurs devantures placardées, dont certains piliers du quartier comme le restaurant Diana ou la boutique Création Suzanne.

Un article du *Soleil*, publié le 11 juillet dernier, nous apprenait que Création Suzanne ferme ses portes après 64 ans d'existence dans le faubourg. Entre autres choses intéressantes, l'article nous apprend que la boutique, créée par Suzanne Couture après la Seconde Guerre mondiale, aura offert aux Québécoises des vêtements de grandes marques, mais aussi des robes de mariée et des souvenirs inoubliables comme les défilés de mode dans les vitrines du magasin qui paralysaient complètement la rue Saint-Jean. On comprend que, dans les années 1940, c'était très audacieux qu'une Canadienne-française se lance en affaires. C'est ce que raconte Louise Chouinard, la belle-fille de la fondatrice de Création Suzanne, à Lise Fournier, la journaliste du *Soleil*. « À l'époque, le commerce était réservé aux hommes et se faisait en anglais », dit-elle. Trois générations successives auront tenu le commerce avant que les derniers propriétaires le ferment, tout simplement pour jouir d'une retraite bien méritée. C'est donc tout un pan de l'histoire commerciale de la rue Saint-Jean qui s'éteint.



Photo : Étienne Grandmont

Création Suzanne a fermé ses portes après 64 ans d'existence

Négociation à la Ville de Québec

Les cols bleus sont en beau joual vert

Par Nicolas Lefebvre Legault

On entend beaucoup le maire et ses alliés pérorer dans les médias à propos des négociations avec les personnes employées par la Ville. Par contre, on entend peu l'envers de la médaille. Voici quelques faits tirés de communiqués récents publiés par les cols bleus.

La Ville retarde les négociations

C'est la Ville qui retarde les négociations! Comment ça? Parce qu'elle refuse de justifier ses demandes de concession par écrit. «Dans son fameux ultimatum lancé à tous les travailleurs syndiqués, le maire Labeaume nous demande de reprendre les négociations alors que nous sommes toujours à la table! Déjà, on remarque qu'il comprend mal ce qui se passe», affirme Réjean Rochette, vice-président du syndicat des cols bleus de la Ville de Québec (SCFP). En fait, les cols bleus sont ceux qui cumulent le plus de rencontres de négociation avec la Ville (une quinzaine, la plus récente, au moment d'écrire ces lignes, ayant eu lieu le 17 novembre). Néanmoins, la partie syndicale dénonce l'absence de documents justifiant les demandes de la Ville. «Cela fait des mois que nous demandons des statistiques, des chiffres, des dossiers concernant le régime de retraite, les assurances, etc. Ce refus de la Ville ralentit tout le processus. S'il y a de réels problèmes – des choses démontrées, pas du vent –, on est prêts à regarder cela froidement. Mais il faut des faits, pas des préjugés», explique Denis Plante, conseiller au SCFP.

En ce qui concerne le régime de retraite, la situation est exceptionnelle : la Ville de Québec est la seule municipalité reconstituée qui n'a toujours pas déposé le texte final de l'entente sur la fusion des régimes de retraite réalisée en 2004. «Ils n'ont pas fait leur travail, on attend encore et ils voudraient qu'on accepte toutes leurs suppositions? Est-ce qu'on peut négocier de façon sensée et professionnelle pour

une fois, avec des textes, avec des chiffres. En ce moment, la Ville ralentit les pourparlers en ne fournissant pas les documents essentiels et le maire, par ses sorties publiques, joue au provocateur», explique Denis Plante.

Plainte pour mauvaise foi

On a tendance à l'oublier avec nos élus, mais il y a encore des lois qui régissent les relations de travail au Québec. On ne peut pas simplement mettre son poing sur la table et tenter de mettre son vis-à-vis à genoux. Il faut négocier, et de bonne foi en plus!

Selon le SCFP, l'ultimatum du maire, qui menaçait de retirer ses offres salariales de la table le 1er décembre si les travailleurs n'acceptent pas toutes ses demandes, est un exemple flagrant de négociation de mauvaise foi, ce qui contrevient au Code du travail. On ne peut en effet créer volontairement une impasse dans un processus de négociation. D'autre part, en agissant de la sorte, le maire transgresse également, selon le syndicat, une autre disposition du Code en s'adressant directement aux syndiqués, au mépris de l'association constituée, dans le but clairement exprimé d'exercer un chantage, d'entraver les activités syndicales et de s'y ingérer. Les représentantes et représentants des cols bleus ont donc décidé de déposer une plainte pour négociation de mauvaise foi. (Le dossier suit son cours.)

Quand on demande au personnel de couper dans leurs avantages, il faut leur expliquer pourquoi et voir avec ces personnes toutes les alternatives possibles. Une négociation se doit d'être rationnelle. Or, ce n'est pas ce à quoi on assiste. On a droit à un gros show de boucane qui sert essentiellement à augmenter le rapport de force du patron

Vers une première grève en vingt-cinq ans ?



Vous êtes tannés de vous faire remplir comme une huître par les médias? Grâce à Internet, vous pouvez maintenant aller à la source. Les communiqués des syndicats sont disponible au www.scfp.qc.ca.

pour lui permettre d'écraser sans avoir à convaincre. S'il continue comme ça, le maire va finir par faire sortir de terre des syndicats combattifs là où il n'y en avait pas! À preuve, le syndicat des cols bleus de la Ville de Québec a demandé un mandat de grève à ses 1 500 membres. Inutile de préciser qu'il l'a obtenu par une écrasante majorité.

La Ville n'est pas compétitive

Le maire Labeaume répète sur toutes les tribunes que les employés manuels gagnent beaucoup trop cher. Une prétention contestée par le SCFP qui souligne que la Ville a de sérieux problèmes de recrutement pour plusieurs corps de métiers, tels que les électriciens, les plombiers, les cimentiers-applicateurs, les mécaniciens et les soudeurs. «Pourquoi? Parce que les conditions de travail offertes sont en-dessous de ce qu'on retrouve sur le marché du travail dans le secteur privé. La Ville n'est pas compétitive pour attirer les ouvriers qualifiés. Plusieurs préfèrent travailler dans le secteur de la construction ou de la mécanique automobile où ils et elles gagnent mieux leur vie. L'argumentation du maire Labeaume ne tient pas la route», dit Réjean Rochette, vice-président du syndicat.



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com



RONA
Quincaillerie St-Jean-Baptiste
LA FERRONNERIE DU FAUBOURG DEPUIS 100 ANS

298, rue d'Aiguillon, Québec (Qc) G1R 1L6 • 525-5212 • quinc.sjb@bellnet.ca

Artisans de cycles

Yves Sauvageau Pierre Bernier
mécaniciens professionnels plus de 25 ans d'expérience

MUSEO VELO

463, St-Jean 523-9194



Le Fonds de solidarité des groupes populaires présente le

Calendrier des luttes sociales 2009

"Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée." - Victor Hugo

La solidarité en marche...

- Disponible maintenant -

À la Page Noire et... 265, rue Dorchester ...à la Tabagie Saint-Jean 620, rue Saint-Jean

Ainsi que dans les groupes populaires participants